

REGLEMENT DU BELGIAN JUNIOR CIRCUIT SAISON 2020-2021

1. CATÉGORIES - INSCRIPTIONS

Article 1 : Le Belgian Junior Circuit est un circuit de plusieurs tournois, accessibles à certains jeunes (voir tableau à l'article 2) qui sont en ordre d'affiliation auprès de l'AFT ou de Tennis Vlaanderen et organisée suivant les règlements de la FRBT, de l'AFT et de Tennis Vlaanderen.

Article 2 : Le Belgian Junior Circuit est organisé pour les catégories Jeunes Gens (JG) et Jeunes Filles (JF) -9 (pas de mixité), -10, -11, -13 et -15. Les catégories organisées lors de chaque tournoi sont déterminées à l'avance et reprises dans le calendrier.

Toutes les catégories doivent être jouées suivant leur règlement technique respectif (voir les rubriques 7,8 et 9).

Le club organisateur peut imposer de jouer à l'intérieur.

Catégorie	Classement*	Date de naissance
JG -15	A partir de 70 points	Nés en 2006 - 2007
JF -15	A partir de 75 points	Nées en 2006 - 2007
JG -13	A partir de 13.1	Nés en 2008 - 2009
JF -13	A partir de 13.1	Nées en 2008 - 2009
JG -11	11.1	Nés en 2010
JF -11	11.1 ; 11.2	Nées en 2010
JG -10	11.1 ;11.2 ;11.3	Nés en 2011
JF -10	11.1 ;11.2 ;11.3 et 11.4	Nées en 2011
JG -9	9.1 ; 9.2 et 9.3	Nés en 2012 ou après
JF -9	9.1 ;9.2 ; 9.3 et 9.4	Nées en 2012 ou après
DJG/DJF -15	Chaque joueur de la paire doit avoir le classement min de la catégorie de simple.	Nés en 2006 - 2007
DJG/DJF -13	Chaque joueur de la paire doit avoir le classement min de la catégorie de simple.	Nés en 2008 – 2009
DJG/DJF -11	Chaque joueur de la paire doit avoir le classement min de la catégorie de simple.	Nés en 2010
DJG/DJF -10	Chaque joueur de la paire doit avoir le classement min de la catégorie de simple.	Nés en 2011
DJG/DJF -9	Chaque joueur de la paire doit avoir le classement min de la catégorie de simple.	Nés en 2012 ou après

* D'application tant pour le simple que pour le double (pour chaque joueur individuellement). Les classements par catégorie peuvent être revus chaque année en fonction du nombre potentiel de participants.

Chaque joueur doit jouer dans sa catégorie d'âge, à moins qu'il puisse utiliser une wild card (voir rubrique 4.) Le joueur qui souhaite s'inscrire en double, doit s'inscrire en tant que paire (avoir trouvé de lui-même un(e) partenaire) .

Article 3 : Tous les jeunes – de 13 et plus jeunes jusqu'au classement 13.1 (ou 25 points chez les adultes) affiliés à l'AFT, peuvent par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine), s'inscrire à maximum 2 catégories de simples ou de doubles (non compris les doubles organisés dans le cadre des tournois du BJC). Cette règle cumule tous les tournois organisés par l'AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou l'ITF). Ces 2 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Les -13 classés 30 points ou plus et les -15 peuvent s'inscrire par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine) dans maximum 4 catégories. Ces 4 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Si un joueur s'inscrit néanmoins à trop de catégories ou de tournois :

- ✓ Lorsque la constatation est faite par la Fédération (même si elle se fait pendant un match), le joueur est disqualifié de tous les tournois AFT et Tennis Vlaanderen dans lesquels il est engagé cette semaine-là (pour autant qu'il ne soit pas encore éliminé).
- ✓ Le joueur reçoit 5 points de conduite (attribués par l'AFT ou Tennis Vlaanderen). Ces points de conduite sont conservés durant 2 ans. Lorsque le joueur accumule 10 points de conduite, il est sanctionné de 14 jours de suspension à des compétitions officielles.
- ✓ Le joueur perd les points/circuit obtenus cette semaine-là pour le Belgian Junior Circuit et éventuellement pour tous les autres circuits belges (Critérium, Ethias Tour, Belgian Circuit)

NB : Particularité pour les joueurs qui participent au BJC dans les catégories de double : ces catégories ne sont pas comptabilisées pour le nombre maximum d'inscriptions autorisées.

Article 4 : Toutes les plaintes concernant cette compétition doivent être envoyées au siège social de la FRBT, Galerie de la Porte Louise, 203 bte 3 à 1050 Bruxelles. Une semaine après la fin du dernier tournoi, plus aucune plainte n'est acceptée.

2. COACHING

Article 5 : Le coaching est autorisé pendant les matches du tournoi du Belgian Junior Circuit aux conditions suivantes :

Pour les jeunes affiliés à l'AFT : le coach doit au moins être porteur d'une des qualifications suivantes :

- Minimum niveau 1
- Etre ou avoir été classé série A (national ou international)

Pour les jeunes affiliés à Tennis Vlaanderen : le coach doit au moins être porteur d'une des qualifications suivantes :

- Diplôme « Instructeur B » (doit être enregistré comme tel sur le site de Tennis Vlaanderen)
- Etre ou avoir été classé série A (national ou international)

- ✓ Lors des différentes étapes, le coaching est autorisé uniquement à partir du tableau final de chaque catégorie.
- ✓ Le coach doit toujours se présenter auprès du juge-arbitre avant le début du match de manière à pouvoir recevoir le badge de coach et le porter de façon visible pendant le match.
- ✓ Le coaching est autorisé uniquement au changement de set (pas au changement de côté).
- ✓ Par match, 1 seul coach est autorisé. Il n'est donc pas possible de changer de coach en cours de match.
- ✓ Ces règles du coaching sont valables pour les matches en simple et en double.

3. POINTS CIRCUIT - CLASSEMENTS

Article 6 : Pour le classement du circuit, on prend tous les résultats en simple et en double. Un classement combiné (simple + double) est établi pour chacune des catégories de simple. Le siège social de la FRBT calcule et publie ce classement après chaque tournoi.

Article 7 : Par tournoi, les points Circuit suivants sont attribués dans la catégorie où ils sont obtenus :

	A partir de 8 participants	4 à 7 participants	2 à 3 participants
	Simple	Simple	Simple
Vainqueur	20	12	8
Finaliste	16	8	4
1/2 finalistes	12	4	
1/4 de finaliste	8		
1/8èmes de finaliste	4		

	A partir de 6 paires	Moins de 6 paires
	Double Point Circuit/personne	Double Point Circuit/personne
Vainqueur	10	6
Finaliste	6	3
1/2 finalistes	3	1
1/4 de finaliste	1	

Tant pour les catégories de simples que de doubles, les points sont attribués à partir du tableau final ou unique (pas à partir du tableau de qualifications).

Article 8 : Des points sont attribués lorsqu'un joueur gagne au moins un match. Un match gagné par WO (excusé ou non excusé) compte pour une victoire et attribue des points.

Les joueurs qui déclarent WO non excusé n'obtiennent pas de point Circuit pour le tournoi en question.

Les joueurs peuvent déclarer 2 fois WO excusé sans que des points pour le Belgian Junior Circuit, ne leur soient décomptés au cours de ces 2 semaines. A partir du 3^{ème} WO excusé, tous les points du classement de la semaine en question sont immédiatement annulés.

Pour info : 1 seul WO (excusé ou non excusé) par semaine/calendrier est comptabilisé, même si plusieurs catégories sont concernées par des WO.

Article 9 : A l'issue de tous les tournois du Circuit, un classement final est établi pour chacune des catégories de simples. Par catégorie, un certain nombre de jeunes (cfr règlement du championnat de Belgique 'jeunes') sont qualifiés pour la phase finale du BJC, dénommée 'championnat de Belgique Jeunes'.

En cas d'ex aequo (concerne tous les joueurs ayant obtenu le même nombre de points/circuit) pour l'obtention de la dernière place qualificative au championnat de Belgique Jeunes, les critères suivants

seront d'application :

- le joueur ayant obtenu les points/circuit les plus élevés au cours d'un des tournois, est désigné comme le qualifié
 - en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu ces points le plus souvent qui est désigné comme le qualifié
 - en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu les deuxièmes points/circuit les plus élevés au cours d'un des tournois qui est désigné comme le qualifié
 - en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu ces deuxièmes points/circuit les plus élevés le plus souvent qui est désigné comme le qualifié
- Et ainsi de suite ...

Si aucun de ces critères ne parvient à départager les joueurs ex-aequo, le qualifié parmi les ex-aequo est désigné par un tirage au sort effectué par le comité national junior.

4. WILD CARDS

Article 10 : Par Ligue, 2 wild cards sont mises à disposition de joueurs pour participer dans leur propre catégorie d'âge, aux tournois du Belgian Junior Circuit.

Pour l'AFT, la règle est la suivante :

- ✓ Les 2 wild cards AFT sont déterminées par les membres AFT du comité national juniors. Ces wild cards ne doivent pas nécessairement être attribuées.

Pour Tennis Vlaanderen, la règle est la suivante :

- ✓ Les 2 wild cards sont déterminées par le comité national juniors. Les wild cards ne sont pas octroyées s'il ne l'estime pas nécessaire.
- ✓ L'ordre suivant est utilisé pour l'attribution éventuelle des 2 wild cards :
 1. Une wild card est octroyée aux joueurs qui sont top 16 international (ITF ou TE) de leur catégorie d'âge au ranking Tennis Europe ou ITF Junior. Grâce à cette wild card, ils peuvent participer soit à leur propre catégorie d'âge soit à une catégorie d'âge supérieure (cette 1^{ère} règle ne vaut que pour les -13 (sa catégorie ou la catégorie supérieure) et les -15).
 2. La wild card est déterminée sur base du classement de l'Ethias Tour. Seul le joueur le plus haut au classement dont le classement ne suffit pas pour participer au Belgian Junior Circuit et avec un classement minimum pour participer à la Catégorie 1 peut être retenu (valable pour les -9, -10, -11 et -13).
 3. La wild card est déterminée par le comité national juniors. S'il décide de ne pas attribuer cette wild card, la wild card 2 peut aller au 2^{ème} plus haut au classement de l'Ethias Tour avec un classement minimum pour participer à la Catégorie 1 (valable pour les -9, -10, -11 et -13).

5. INCENTIVES JOUEURS

Catégorie -15 :

Article 11 : En cas de wild card disponible pour un tournoi ITF U18 grade 4 ou 5, priorité est donnée au vainqueur d'une étape du Belgian Junior Circuit et/ou de la phase finale du Belgian Junior Circuit. Cette wild card est attribuée par le Comité National Juniors, en concertation avec la Ligue à laquelle le joueur concerné appartient.

Article 12 : Si, grâce à son ranking, le joueur peut déjà participer à un tournoi grade 4 ou 5 sur base de son classement, dans ce cas, en concertation avec les Ligues, 1 wild card peut éventuellement être demandée au juge-arbitre pour un tournoi ITF junior plus élevé.

6. CLUBS - RECOMPENSES

Article 13 : Le choix des clubs pouvant organiser un tournoi du Belgian Junior Circuit est déterminé par les Ligues.

Article 14 : Le non-respect du règlement du BJC par un club organisateur peut entraîner son exclusion du circuit l'année suivante.

Article 15 : Des récompenses sont offertes par les sponsors de la fédération liés au Belgian Junior Circuit. L'organisateur veillera à ne pas avoir de sponsors concurrents de ceux de la fédération. Chaque juge-arbitre veillera à ce que la publicité des sponsors du BJC soit placée de la meilleure manière possible pendant le tournoi et sur tous les imprimés. L'organisateur sera informé à temps des éventuelles modifications à ce niveau.

7. REGLEMENTS

Article 16 : Les tournois sont organisés (dans la mesure du possible) du lundi au dimanche. La planification propre à chaque tournoi pourrait être adaptée en fonction des obligations internationales et du nombre d'inscrits dans chaque catégorie.

Article 17 : Le tirage au sort est public : la date, l'heure et le lieu du tirage au sort sont mentionnés dans le règlement du tournoi.

Article 18 : En simples comme en doubles, les tableaux sont tirés au sort :

Nombre d'inscrits	Tableau Final	Tableau de qualifs	Tableau de pré-qualifs
De 2 à 11	Un seul tableau	/	/
De 12 à 24	4	Autres joueurs	/
De 25 à 32	8	Autres joueurs	/
De 33 à 56	8	8	Autres joueurs
57 et +	8	16	Autres joueurs

Article 19 : Le « no let » est appliqué en -11, -13 et -15, en simple comme en double.

Article 20 : Le « no Ad » est appliqué en -11, -13 et -15, uniquement pour les matchs de double.

Article 21 : Lors du tirage au sort, les têtes de série sont définies selon les règles suivantes :

1° Lors de la 1^{er} étape : sur base du classement fédéral des jeunes. A classement identique, on tient compte des points du dernier calcul de classement. Cette règle est d'application tant qu'aucun classement/circuit n'a été publié.

2° Dès la parution d'un classement du circuit, à classement fédéral identique, les têtes de série sont désignées sur base des points Circuit du classement le plus récent du BJC. Le jeune dont le nombre de points Circuit est le plus élevé sera placé devant les autres jeunes, et ainsi de suite pour tous les cas similaires.

Article 22 : le club organisateur doit faire arbitrer à sa charge, toutes les finales de toutes les catégories de simples. En cas de non-respect, la fédération peut lui appliquer une amende de 25 € par match non arbitré. Pendant toute la durée du tournoi, le club organisateur doit prévoir à sa charge un arbitre en stand by.

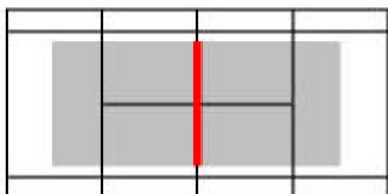
Article 23 : Afin d'assurer une publication fluide du classement du Belgian Junior Circuit, le jour officiel de clôture du tournoi, le club organisateur est obligé de publier avant minuit, tous les résultats du tournoi, via les programmes « Webclub » (AFT) ou « Elite » (Tennis Vlaanderen).

8. REGLEMENT TECHNIQUE - 9

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 18 m
- ✓ Largeur : 6,5 m (pour le double, prendre la largeur du terrain de simple)
- ✓ Hauteur du filet : 80 cm



Balles

La balle orange est utilisée.

Comptage des points

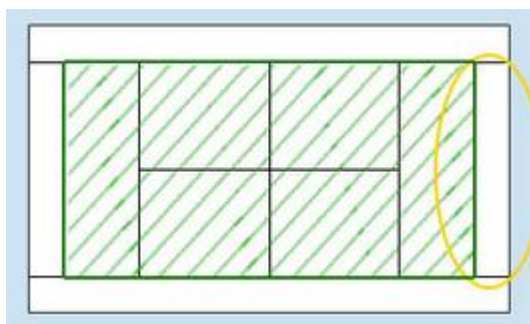
Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusqu'à 4 avec tie-break à 3/3.

9. REGLEMENT TECHNIQUE -10

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 21 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis (tant en simple qu'en double)
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm (pas d'utilisation des piquets de simple pour les matches de simple)



Balles

La balle verte est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusqu'à 4 avec tie-break à 3/3.

10. RÈGLEMENT TECHNIQUE -11

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 23,77 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis (tant en simple qu'en double)
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm

Balles

La balle jaune (à pression normale) est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 4 avec tie-break à 3/3.

11. RÈGLEMENT TECHNIQUE -13 ET -15

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 23,77 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm

Balles

La balle jaune (à pression normale) est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 6 avec tie-break à 6/6.